

19 – 21 route de Provins

77144 MONTEVRAIN

Tel : 01.60.21.75.75



3b rue P. Mendès France

77200 TORCY

Tel : 01.60.06.62.24



Rue Marie Curie

77177 BROU S/ CHANTEREINE

Tel : 01.64.72.74.50



**VOUS ALLEZ PASSER UNE
CYSTOGRAPHIE RETROGRADE**

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites. Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin.

Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez. Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie. N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. À titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie. Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

De quoi s'agit-il ?

La cystographie est une radiographie de la vessie et de l'urètre.

L'examen utilise des Rayons X et un produit de contraste, à base d'iode, injecté directement dans la vessie à l'aide d'une sonde.

Le déroulement de l'examen

Pendant l'examen, vous serez allongé sur la table de radio.

Le produit sera le plus souvent introduit dans la vessie, à l'aide d'une sonde, par l'urètre. Ce moment peut provoquer une sensation courte d'irritation et de chaleur.

Les radios sont d'abord réalisées pendant le remplissage de la vessie. Dans un second temps, pour étudier l'urètre, des clichés seront pris au moment où on vous demandera d'uriner dans un récipient tout en restant sur la table de radio.

La durée de l'examen est de 30 à 45 minutes.

Quelles complications peuvent survenir pendant l'examen ?

Toute exploration médicale sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Y a-t-il un risque lors de l'introduction de la sonde ?

Le sondage peut provoquer un malaise sans gravité et très transitoire.

Le risque d'infection des urines est très faible et pourra nécessiter un traitement antibiotique.

Il est très rare de blesser l'urètre au cours de ce geste : ceci pourrait provoquer un petit saignement.

Exceptionnellement et un certain temps après l'examen, le sondage peut provoquer chez l'homme un rétrécissement de l'urètre.

